



ACTEURS SOCIAUX, RELANCE DE L'EUROPE ET MONDIALISATION

PROJET DEVELOPPE DANS LE CADRE DE LA 9^{EME} BIENNALE DE LASAIRE

2007-2008

LE CYCLE DES BIENNALES EUROPE TRAVAIL EMPLOI

Le projet « Acteurs sociaux, relance de l'Europe et mondialisation » s'inscrit dans le cycle des rencontres biennales « Europe Travail Emploi ». Il s'est fixé pour objectif de développer la réflexion sur le rôle déterminant des partenaires sociaux européens, patronaux et syndicaux, afin qu'ils puissent donner un nouvel élan à la construction européenne.

Cette démarche de relance du processus social nécessite des acteurs sociaux mobilisés, conscients des enjeux et confiants dans leur marge de manœuvre et dans leur capacité d'initiative. Elle repose aussi sur la mobilisation des opinions publiques qui attendent de meilleures performances dans la lutte contre le chômage et une plus grande mise en valeur du modèle européen de démocratie sociale constitué par les relations industrielles et le droit social européen.



Comité économique et social européen

RhôneAlpes Région



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET EUROPÉENNES

LES OBJECTIFS DU PROJET

Les rencontres biennales, Europe Travail Emploi, de Lasaire ont toujours considéré les acteurs sociaux comme l'élément structurant de la construction européenne, les plaçant au centre de ses problématiques.

Le séminaire européen organisé par Lasaire en octobre 2006 à Saint-Étienne a fortement mis en exergue le fait qu'au niveau de la société civile, la négociation sociale restait le levier le plus puissant pour produire les régulations sociales nécessaires. Ce constat a été confirmé par la mise en évidence de l'attente forte des autres régions du monde vis à vis du rôle que l'Union Européenne pourrait jouer, en s'appuyant sur les structures du dialogue social, pour développer des formes de régulation de la mondialisation.

Les objectifs de ce programme visent donc à :

- faire le point sur les réalités des différents états membres en matière de relations industrielles à partir de travaux comparatifs et d'échanges d'information, de travaux de recherches et d'expériences menés notamment en Allemagne, en Italie, au Royaume-Uni, et en Bulgarie.

- favoriser la prise de conscience des acteurs sociaux, patronaux et syndicaux, plus particulièrement dans les nouveaux pays membres, qu'ils ont un rôle à jouer en se saisissant des grands enjeux, aussi bien au niveau national qu'au niveau européen, pour faire avancer l'UE ;

- renforcer la capacité des partenaires sociaux à se saisir, aux niveaux appropriés, interprofessionnels, sectoriels, territoriaux, des questions économiques et sociales stratégiques pour l'avenir de l'Europe dans le contexte de la mondialisation (la croissance, l'emploi, l'innovation et la recherche, les évolutions technologiques). Nous entendons par là les acteurs qui se situent aux niveaux pertinents : acteurs territoriaux, représentants des salariés dans les groupes, responsables des secteurs professionnels dans chacun des pays membres et au niveau supranational.

La France exercera la présidence de l'UE au 2^e semestre 2008. Cette perspective donne l'opportunité aux acteurs sociaux d'interpeller, à partir des débats de la biennale, le gouvernement et les décideurs sur le rôle essentiel du dialogue social pour construire cet espace régulé.

LES THEMES MIS EN DEBAT LORS DES SEMINAIRES ET DE LA RENCONTRE DE SAINT ETIENNE

LE FIL CONDUCTEUR : S'appuyer sur la capacité d'expertise des acteurs sociaux pour dynamiser le processus européen

L'Union européenne est à un tournant avec l'élargissement à 27 Etats membres et les difficultés du processus constitutionnel. Face à cette situation, comment les acteurs sociaux peuvent-ils contribuer à relancer l'Europe. Cette question se pose à 3 niveaux :

- au niveau national : quels sont les niveaux pertinents pour agir et négocier

- au niveau de la zone euro : comment retrouver une croissance plus forte et plus durable qui crée des emplois, c'est à dire comment renforcer la capacité d'expertise des acteurs sociaux européen pour remettre en selle le processus de Cologne ; comment les équiper pour permettre que le dialogue social se saisisse de la question du partage salaire/profit à tous les niveaux

-au niveau des 27 : l'UE peut être un acteur majeur pour permettre une régulation sociale efficace de la mondialisation. Sachant que ce sont d'abord les nouveaux états membres qui sont le plus exposés au risque de dumping social et de délocalisation, comment peut-elle s'appuyer sur les acteurs sociaux et sur la négociation pour organiser ces régulations et permettre aux nouveaux états membres de protéger et consolider leurs économies pour faire face par le haut à la mondialisation. Comment aider les acteurs sociaux à définir des exigences sociales minimales en matière de services publics, santé, protection sociale ; comment aider les acteurs sociaux à mener des négociations permettant une augmentation des salaires ; comment prendre en compte et réguler les phénomènes migratoires dans les relations industrielles

LES THEMES MIS EN DEBAT

Quatre thèmes sont proposés à la discussion sans préjuger de la priorité qui leur sera affectée ou des regroupements qui pourront être proposés ;

thème 1 : Le dialogue social macro-économique européen

1.1 Les éléments de contexte :

- les suites de l'agenda européen :
- où en est l'évolution des salaires en Europe
- le traité de Lisbonne
- les objectifs de la présidence française

1.2 La reprise de la croissance, et la relance du processus de Cologne passe par une association plus forte des acteurs sociaux à la gouvernance de l'Europe.

Comment relancer le dialogue social macro économique européen ?

Quels outils du dialogue social mettre en place pour favoriser une croissance durable et riche en emplois de qualité. ?

Comment revivifier le processus de Cologne et instaurer un dialogue social tripartite ?

Quel peut être l'apport des négociations interprofessionnelles et sectorielles pour accélérer le processus sur La question des salaires, le salaire minimum ?

thème 2 : acteurs sociaux, évolution des relations sociales en Europe, négociations dans les entreprises transnationales

2.1 : l'état des négociations sociales dans les états membres ; le profil des acteurs sociaux et les négociations dans quelques pays, analyse comparative et mise en évidence de ce qui évolue dans les pays : la négociation en Allemagne (la co-détermination), en Italie, au UK. L'exemple des nouveaux états membre pour lesquels le système de relations industrielles est encore jeune et peu expérimenté ; quels outils pour renforcer les acteurs sociaux ?

2.2 : où en est la négociation supra nationale européenne ; la coordination européenne des négociations dans les pays ;

ce qui change au niveau européen : les négociations dans les entreprises transnationales confrontées à des restructurations ; quel cadre juridique pour ces négociations d'entreprise ; la révision de la directive sur les comités d'entreprise européens.

thème 3 : quelle politique industrielle européenne ; énergie et transport

3.1 A partir d'exemples de quelques pays, on analysera la manière dont les relations industrielles peuvent se saisir des enjeux industriels dans des logiques de territoires : innovation, recherche, pôle de compétitivité, anticipation des évolutions technologiques.

Comment les partenaires sociaux participent-ils à la recherche et à l'élaboration des solutions industrielles ?

3.2 une politique ambitieuse de l'énergie, à la manière de ce que fut la CECA pour relancer l'Europe ; Comment aider les acteurs sociaux à se saisir d'un problème qui les concerne directement et devrait faire l'objet de discussions et de négociations dans les différents pays mais aussi au niveau européen

thème 4 : qualification, compétences, sécurisation, flexicurité

Quelle est l'approche des partenaires sociaux sur les moyens de développer la qualification des salariés pour des emplois de qualité, comme le prévoient les objectifs de la stratégie de Lisbonne, dans le cadre des relations industrielles à la fois nationales et au niveau européen. L'anticipation des évolutions, la prospective des métiers et des qualifications, la négociation d'un cadre de grilles de qualification permettant une mobilité des salariés sont autant d'éléments qui relèvent de la flexsécurité. Le thème sera abordé dans une optique comparative, la notion de flexsécurité comme objet du dialogue social dans quelques pays, pour aborder ensuite l'approche de cette notion au niveau européen.